

Formation spécifique pour application des procédures expérimentales sur animaux vivants - Spécialité Rongeurs(niveau 2)

Mise en avant

Maîtriser la théorie et la pratique de l'expérimentation sur animaux vivants conformément à la législation en vigueur (Directive Européenne 2010/63UE et décret du 1er février 2013 en la matière).

- Formation règlementaire agréée par le ministère de l'agriculture (exigée pour l'acquisition de la compétence expérimentation animale niv 2).
- Formation délivrée par des enseignants-chercheurs universitaires ou INRA et des docteurs vétérinaires, membres de comité d'éthique pour l'expérimentation animale et/ou responsables du bien-être animal de laboratoires de recherche (INSERM/université)
- Document fournis (diaporama ppt et autres docs)
- TP sur rats et souris (provenant d'une animalerie agréé) assurés par petits groupes (<12).



**IUT CLERMONT
AUVERGNE**

Aurillac - Clermont-Ferrand - Le Puy-en-Velay
Montluçon - Moulins - Vichy

Admission

Pré-requis

Public ciblé

Formation accessible aux personnels étudiants, techniciens, désirant pratiquer l'expérimentation animale sur rongeurs, titulaires d'au moins un baccalauréat scientifique, STL ou ou autres formations équivalentes de biologie ou physiologie animale.

Candidature

Modalités de candidature spécifiques

Nombre de places : 24 maximum

Coût de la formation

1 300 €

Programme

L'essentiel

Durée de la formation

45 heures

Langues d'enseignement

- Français

Modalités

- Présentiel

Lieu(x) de la formation

- Aubière

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Le programme se divise en deux modules :

- Le module de base (13heures de cours)

Réglementation

Ethique

Méthodes alternatives

Biologie comparative des espèces

Points limites

Mise à mort

- Le module spécialisation rongeurs (32h = 28h de cours en TD et 8h de TP)

Procédures faiblement invasives (3h cours + 4h TD)

Conception de procédures/projets (2h de cours)

Hygiène et sécurité (2h de cours)

Physiologie anatomie (2h de cours)

Comportement éthologie (2h de cours + 4h TP)

Méthodes de mise à mort (2h de cours)

Zoonoses, Santé animal (2h de cours)

Transport réception Logement des animaux (2h de cours)

Anesthésie analgésie (2h de cours)

Stress douleur (2h de cours)

Contrôle (1h)

Responsable de formation : Philippe LUCCARINI

Tél. 04 73 17 70 89 philippe.luccarini@uca.fr

Contact formation continue : fc-alternance.iut@uca.fr

Objectifs de la formation

Maîtriser la théorie et la pratique de l'expérimentation sur animaux vivants conformément à la législation en vigueur.

Durée et coût de la formation

Durée : 5 jours, soit 45 heures. Une session (1ère semaine de septembre).

Inscription possible jusqu'à fin juillet.

Les + de la formation

- Formation réglementaire agréée par le Ministère de l'Agriculture (exigée pour l'acquisition de la compétence expérimentation animale niveau 2)
- La formation est délivrée par des enseignants-chercheurs universitaires ou INRAE et des docteurs vétérinaires membres de comité d'éthique pour l'expérimentation animale et/ou responsables du bien-être animal de laboratoires de recherche (INSERM/ université)
- TP sur rats et souris (provenant d'une animalerie agréée) assurés par petits groupes (<12)

Site

Modalités d'évaluation

Examen écrit : 1h

Et après ?

Contacts

**IUT Clermont
Auvergne**

Renseignements

**Responsable(s) de
formation**

Philippe LUCCARINI

Tel. +33473177089

Philippe.LUCCARINI@uca.fr

Compétences visées

Activités visées / compétences attestées

- Savoir manipuler les rats ou souris

Inscriptions

Coût de la formation

1 300€